Page 01_Mise en page 1 23/12/2022 18:54 Page 1



Plafonnement des prix du gaz décidé par l'UE

QUELLES CONSÉQUENCES SUR LE MARCHÉ ?

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7474 - SAMEDI 24 DÉCEMBRE 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Terres agricoles

QUINZE MILLE EXPLOITANTS MIS EN DEMEURE

Page 2

LORS DE SA TRADITIONNELLE RENCONTRE AVEC LA PRESSE

TEBBOUNE : «JE NE PENSE PAS ACTUELLEMENT AU SECOND MANDAT»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fait savoir qu'il ne pensait pas pour le moment à briguer un second mandat à la tête pays, soulignant que sa préoccupation actuelle consiste en l'achèvement de la concrétisation de ses engagements pris lors de son élection en décembre 2019.

Page 3



CLASSES D'EXAMEN DU BEM ET DU BAC

LES COURS DE SOUTIEN DÉBUTERONT DEMAIN

Page 2

SANTÉ

Généralisation de la numérisation avant juin 2023

Page 5

MÉDÉA

LA CCLS SENSIBILISE À LA CULTURE DES LÉGUMINEUSES

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

Page 02_Mise en page 1 23/12/2022 17:15 Page 1

CLASSES D'EXAMEN DU BEM ET DU BAC

LES COURS DE SOUTIEN DÉBUTERONT DEMAIN

Les cours de soutien pour les classes d'examen débuteront demain pour les élèves des classes d'examen du BEM et du bac. Les établissements scolaires resteront ouverts durant la première semaine des vacances d'hiver. Cette opération, qui entre dans le cadre de la réforme du système éducatif, a connu un succès notable durant les années précédentes.



Ces cours de soutien concernent les matières de base au cycle de l'enseignement moyen et les matières spéciales pour chaque filière de la troisième année de l'enseignement secondaire général et technologique.

Dans une correspondance envoyée aux directions de l'éducation réparties à travers le territoire national, le ministère de l'Education nationale leur a demandé d'informer les enseignants des trois cycles de l'enseignement de la nécessité de commencer à dispenser des cours de soutien aux élèves. Le ministère a appelé les directions de l'éducation à accorder une grande importance à ces cours, notamment pour ce premier trimestre, considéré comme l'un des plus longs de l'année.

Le ministère de l'Education nationale a chargé les inspecteurs de s'assurer que les cours de soutien et le travail collectif sont réellement effectués dans les établissements scolaires. L'inspecteur est également tenu de veiller à pallier tout retard dans l'application des programmes, à la faveur de l'élaboration d'un plan de rattrapage après concertation avec les enseignants, les directeurs des établissements et les parents d'élèves.

Dans cette même correspondance, le ministère a souligné que les horaires alloués aux cours de soutien seront établis par les directeurs des établissements scolaires et un calendrier bien précis. Il a indiqué que, durant ce semestre, de nombreux enseignants devront compenser leurs cours s'ils déposent des arrêts-maladie. De nombreux établissements scolaires ont, en effet, informé les enseignants de la nécessité de s'inscrire à partir du 18 décembre, et ce en fonction du programme que le directeur de l'établissement s'engage à suivre afin de permettre à tous les élèves de bénéficier de ces cours de soutien.

L'instruction ministérielle a mis en garde les enseignants absents, expliquant qu'ils feront l'objet de sanctions pouvant aller jusqu'à la retenue sur salaire, en plus de les priver de la prime de rendement qu'ils reçoivent. Le ministère a insisté sur le fait qu'il est nécessaire d'informer les parents, en organisant une réunion de sensibilisation de l'Association des parents d'élèves, et ce en adressant une lettre écrite à chaque parent pour l'informer de l'importance de l'accompagnement pédagogique, de ses objectifs, de la manière de l'organiser et du bénéfice qui en découle dans la préparation aux examens officiels.

D'autre part, le département de Belabed a rappelé aux élèves la nécessité de se munir d'une autorisation écrite signée par leurs parents, pour leur permettre de participer aux cours de soutien encadrés ou révisés au sein du groupe. Il convient de noter que ces mesures s'inscrivent dans le cadre des instructions du ministre de tutelle visant à assurer toutes les conditions nécessaires à l'application des programmes scolaires «dans les meilleures conditions, sans bourrage ni précipitation», en vue de garantir une «meilleure assimilation des cours».

Les responsables du secteur estiment que les cours de soutien visent «la consécration de l'égalité des chances» pour tous les élèves et la préparation des élèves aux épreuves de 6e, du BEM et du baccalauréat.

Pour rappel, les vacances d'hiver prendront fin le 8 janvier prochain, tandis que les vacances de printemps débuteront le jeudi 23 mars 2023 (après-midi) et s'achèveront le dimanche 9 avril 2023 (matin), et ce dans toutes les régions du pays. Les vacances d'été commenceront pour les enseignants le mardi 4 juillet 2023 (après-midi), à travers tout le territoire national.

Par ailleurs, les vacances d'été pour le personnel administratif débuteront «après le parachèvement de toutes les opérations relatives à la fin de l'année scolaire, dont les réunions du conseil d'admission et d'orientation, l'annonce des résultats des examens officiels, la remise des différents documents aux élèves et toutes les opérations relatives à la rentrée scolaire». Les vacances d'été ont été fixées pour les 1re et 2e zones à partir du jeudi 20 juillet 2023 (après-midi), alors qu'elles commenceront le 13 juillet 2023 (après-midi) pour la 3e zone.

Lynda Louifi

TERRES AGRICOLES

Quinze mille exploitants mis en demeure

PRÈS de 15.000 exploitants agricoles ont été mis en demeure par les services de l'Office national des terres agricoles (ONTA) pour non-respect du cahier des charges, régissant l'exploitation des terres agricoles relevant des domaines de l'Etat.

C'est ce qu'affirmé ce jeudi le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni.

Lors d'une séance plénière à l'APN consacrée aux questions orales, M. Henni a souligné que les services de l'ONTA ont adressé 14790 mises en demeure aux exploitants ayant bénéficié de terres en concession et fait l'objet de contravention pour non respect du cahier des charges relatif à l'exploitation de ces terres.

Ainsi, plus de 1809 exploitants se sont conformés à ces mises en demeure en respectant le cahier des charges, alors que 850 dossiers ont été transférés aux services des domaines de l'Etat pour entamer les procédures de résiliation administrative des contrats de concession, a affirmé M. Henni. A ce jour, 590 contrats ont été résiliés relatifs à des exploitations d'une superficie globale de 5500 ha, dont les bénéficiaires n'ont pas respecté le règlement ni les cahiers des charges relatifs à l'exploitation des terres relevant des domaines de l'Etat accordées dans le cadre de la concession, a-t-il poursuivi, affirmant que l'opération se poursuit pour recenser les infractions et recenser les terres inexploitées.

A la question sur les contrats de concession déposés au niveau de la wilaya de Ouled Djellal en 2014, le ministre a rappelé le décret exécutif de novembre 2021 relatif au traitement des cas particuliers d'agriculteurs ayant procédé à une exploitation effective sans autorisation, ajoutant que le ministère «envisage de prendre les mesures nécessaires pour le règlement de leurs dossiers».

En réponse à la question concernant la mise en valeur des terres et la création de nouveaux périmètres agricoles dans la wilaya d'El Oued, le ministre a précisé que cette wilaya, dont les superficies arables dépassent les 86.270 hectares, constitue un pôle agricole par excellence. Il a rappelé que cette wilaya occupe la première place au niveau national dans la production des légumes et la troisième place dans l'ensemble des produits agricoles, soulignant à cet égard que le secteur cherche à développer, à valoriser et à protéger cette richesse foncière.

Le secteur a pris des mesures pour valoriser les périmètres agricoles précédemment établis et les réactiver avec la création de nouveaux, a ajouté le ministre.

Concernant la concrétisation du projet de réalisation d'une base logistique de refroidissement à M'Sila, le ministre a affirmé que le projet s'inscrit dans le cadre des projets stratégiques de l'Etat qui œuvre à la réalisation de 30 entrepôts frigorifiques au niveau national, relevant que le projet de la wilaya de M'Sila a été confié à la Société Entrepôts Frigorifiques de la Méditerranée (Frigomedit) pour réaliser une plate-forme d'une capacité de 15000 M3. Le ministre a attribué le retard du projet à la rupture de l'accord de partenariat entre la Société Entrepôts Frigorifiques de la Méditerranée et une société portugaise en raison du non-respect par cette dernière des termes du contrat.

Il a ajouté que le projet a repris avec la sélection d'un nouveau terrain de cinq hectares pour accueillir la base logistique, et le dossier sera présenté à une commission interministérielle dans les plus brefs délais, étant donné qu'il fait partie des priorités du secteur.

A une question concernant les fermes pilotes, le ministre a affirmé que ces fermes sont considérées comme des pôles par excellence en termes de techniques et de spécialisation dans le développement et la valorisation des filières agricoles, notamment les légumes, les fruits et les viandes.

L'Etat a intégré ces fermes dans les Groupes et les Offices relevant du secteur afin de les protéger et d'y investir, a expliqué le ministre, soulignant que le secteur encourage l'investissement dans ces fermes en ouvrant la porte du partenariat aux investisseurs et en les invitant à déposer leurs dossiers au niveau du Conseil des participations de l'Etat.

Hamid B.

Page 03_Mise en page 1 23/12/2022 18:10 Page 1

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE:

«JE NE PENSE PAS ACTUELLEMENT AU SECOND MANDAT»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a fait savoir qu'il ne pensait pas pour le moment à briguer un second mandat à la tête pays soulignant que sa préoccupation actuelle consiste en l'achèvement de la concrétisation de ses engagements pris lors de son élection en décembre 2019.



«Je n'ai aucune réponse et je n'y pense même pas. Nous sommes à deux ou trois mois au-delà de la mi-mandat et c'est plus que trop tôt (d'en parler)», a affirmé, avant-hier, le Président Tebboune, lors de l'entretien périodique accordé aux représentants des médias nationaux, diffusée sur les chaînes de Radio et de Télévision nationales.

En réponse à une question relative à ce qui est «rapporté par certains médias, selon lesquels il prétendrait à un deuxième mandat», le Président Tebboune, a souligné que «l'essentiel, c'est qu'il reste encore deux années pour terminer et concrétiser mes engagements et c'est au peuple de juger par la suite», ajoutant que «chaque chose viendra en son temps». Le président de la République qui avait été élu le 12 décembre 2019 pour un mandat de cinq ans avait mené campagne pour la concrétisation de 54 engagements dans ce qu'il a baptisé alors «l'Algérie nouvelle».

Le chef de l'Etat a rappelé son souci d'opérer les réformes promises au peuple algérien à la vitesse qu'il juge nécessaire pour «changer la situation», reconnaissant que le rythme avec lequel il avance peut parfois dépasser certains départements ministériels qui prennent du temps pour s'adapter.

«L'évaluation de staff gouvernemental répond aux impératifs de résultat», a-t-il dit, affirmant «ne sacrifier aucun cadre sur la base des critiques qu'il essuie». Il a assuré, dans le même cadre, que l'année 2023 serait celle de la consolidation et de la consécration des réalisations accomplies ces dernières années pour parvenir à une véritable Algérie nouvelle, admettant toutefois ne pas être «satisfait à 100% de tout ce qui a été réalisé jusque-là».

Passant en revue les réalisations de ces trois dernières années, le Chef de l'Etat a cité la Constitution qui a «changé beaucoup de choses», à l'instar de la moralisation de la vie publique et la valorisation du rôle du mouvement associatif et de la jeunesse, soutenant que cette démarche avait permis au «train qui pendant 30 ans était à la dérive de revenir sur la bonne voie».

20 MILLIARDS DE DOLLARS DÉJÀ RECOUVRÉS

Le Président Tebboune a réaffirmé, à cet égard, la détermination de l'Etat à poursuivre la lutte contre la corruption, notamment en ce qui à trait au recouvrement des fonds pillés et détournés, annonçant que 20 milliards de dollars avaient déjà été recouvrés à l'intérieur du pays.

Concernant certaines propositions relatives à des mesures de grâce au profit des auteurs de dilapidation et de détournement des deniers publics, M. Tebboune a dit rejeter cette idée qui s'oppose aux principes «de la morale et de la loi».

Il a également affirmé rejeter toutes les disparités entre les composantes du peuple, estimant que l'Algérie était au bord du gouffre et qu'il fallait régler la situation, raison pour laquelle il a décidé de commencer avec l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens.

Dans ce contexte, le Président Tebboune a réaffirmé son engagement à poursuivre l'augmentation des salaires des travailleurs et à prendre les mesures nécessaires, l'année prochaine, pour assurer une vie décente aux citoyens, tout en veillant à la régulation des prix, du taux d'inflation, et au renforcement de la production nationale. Il a insisté, en outre, sur la nécessaire «généralisation de la numérisation» qui «deviendra un jour une réalité et tout sera révélé».

Abordant le secteur de l'Education nationale, M. Tebboune a rappelé l'intérêt particulier qu'il accordait à ce secteur, s'engageant à améliorer les conditions socioprofessionnelles de l'Enseignement et à assurer le recrutement des diplômés des Écoles normales supérieures (ENS).

ADHÉSION AUX BRICS EN 2023

Au volet économique, il a assuré que l'année 2023 sera couronnée par l'adhésion de l'Algérie aux BRICS, rappelant que la Chine, la Russie et l'Afrique du Sud ont accueilli favorablement cette démarche.

Concernant les fonds circulant sur le marché parallèle, il a relevé qu'aucun chiffre n'existe sur le véritable montant de ces fonds, estimant que le plus important était d'éradiquer ce phénomène et de faire bénéficier l'économie nationale de ces fonds à travers la création de la richesse et des emplois.

Par ailleurs, il a affirmé que l'Algérie était prête à exporter son excédent de production d'électricité vers l'Europe dans le contexte de la crise énergétique que connaît ce continent.

S'agissant du gaz, le Président Tebboune a relevé la nécessité de multiplier les découvertes dans ce domaine afin de porter le volume des exportations d'environ 53 Mds M3 actuellement à près de 100 Mds M3. Il a indiqué, à ce sujet, que l'Algérie fournissait toutes les garanties pour capter les investissements directs étrangers (IDE) dans divers secteurs, ajoutant que la prochaine période verra la concrétisation de nombreux projets d'investissement.

Evoquant le dossier de la construction automobile, il dira que l'objectif consistait à asseoir à une véritable industrie automobile en intégrant les sociétés algériennes dans le cadre de la sous-traitance avec le partenaire italien, en visant la construction d'autres types de véhicules, tels les tracteurs, les camions et les motocycles.

Concernant le projet de révision de la loi sur la monnaie et le crédit, le Président Tebboune a fait savoir qu'une partie de ce texte sera examinée lors du prochain Conseil des ministres.

S'agissant de la politique extérieure du pays, il a affirmé que la diplomatie algérienne reposait sur les principes de paix et de refus de l'asservissement des peuples.

Il a abordé, dans ce cadre, les relations algéro-françaises au sujet desquelles il dira qu'elle sont marquées par un traitement d'égal à égal, sans renoncer au dossier de la Mémoire, ni oublier ce qu'avait commis la France coloniale à l'encontre du peuple algérien, se félicitant de la coopération sécuritaire entre les deux Etats au plus haut niveau qui a franchi «un grand pas».

Slimane Ould Brahim

Le Président annonce qu'il effectuera une visite en Russie

LE PRÉSIDENT de la république Abdelmadjid Tebboune a assuré qu'il effectuerait une visite en Russie à l'invitation de son homologue russe Vladimir Poutine, estimant que «c'est la moindre des choses», mettant ainsi fin aux rumeurs selon lesquelles il aurait annulé cette visite en raison du conflit en Ukraine. «La Russie est un pays ami mais un pays ami pas contre les autres. Les Etats-Unis est un pays ami tout comme la Chine, l'Inde et l'Union européenne», a affirmé, avant-hier, le président Tebboune lors de la traditionnelle rencontre avec la presse.

«On ne peut pas être ami que lorsque je n'irai pas chez un autre sinon cela devient de l'inimité» s'est interrogé le chef de l'Etat, soulignant qu'il se rendrait à Moscou parce que les relations entre les deux pays remontent à plus de 60 ans. Le président Tebboune n'a pas précisé de date de cette visite qui était attendue avant la fin 2022 selon le chef de la diplomatie Ramtane Lamamra.

Tebboune a aussi fait savoir qu'il se rendrait en Chine comme il a annoncé la visite en Algérie du prince héritier saoudien, Mohamed Ben Salmane dont le pays entretient avec l'Algérie d'»excellentes relations».

Évoquant la récente visite du Roi Abdallah II de Jordanie, le Président Tebboune a nié l'existence d'une médiation conduite par le souverain hachémite avec un quelconque État, en référence au Maroc. «Le temps de la médiation est révolu», a dit le chef de l'Etat. S'agissant du dossier libyen, le Président de la République a soutenu que l'Algérie était convaincue que les élections sont la seule solution pour ce dossier. Quant à la question tunisienne, le Président Tebboune a insisté sur la non-ingérence dans les affaires internes de la Tunisie, qui «sortira inéluctablement de ses problèmes».

Pour ce qui est de la cause palestinienne, M. Tebboune a exprimé son souhait de voir tous les pays arabes épris de paix œuvrer en 2023 avec l'Algérie, dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ONU, pour permettre à la Palestine de «devenir un Etat à part entière au sein des Nations unies».

Par ailleurs, le président de la République a insisté sur l'engagement sincère de l'Algérie en faveur de la réunification des rangs arabes, estimant que le Sommet arabe représente un véritable début de la réforme de la Ligue arabe.

S. O. B.

Page 04_Mise en page 1 23/12/2022 16:55 Page 1

PLAFONNEMENT DES PRIX DU GAZ DÉCIDÉ PAR L'UE

Quelles conséquences sur le marché ?

Réponse politique à la crise gazière que traversent les pays européens. Après de longs mois de discussions, ces pays se sont mis d'accord pour plafonner le prix du gaz à 180 euros le mégawatheure, lequel est actuellement à 120 euros/MWh.



Si des réactions officielles de certains pays producteurs et fournisseurs de l'Europe en gaz ne se sont pas fait attendre, on s'interroge sur les conséquences de cette mesure si on venait à l'appliquer sur le terrain. Quel impact sur l'Algérie, qui est un fournisseur fiable et sûr des pays européens ? Selon Khaled Boukhlifa, expert en énergie, l'Algérie, qui s'est opposée à cette mesure, «ne va pas être touchée dans l'immédiat. On ne sait pas quelles seront les conséquences plus tard». «Pour le moment, je pense qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions», a-t-il indiqué dans sa déclaration au *Jeune Indépendant*, affirmant, cependant, que tout le monde s'accorde à dire que l'application concrète de cette mesure est très compliquée. En effet, la question qui se pose c'est plutôt la mise en œuvre de cette décision sur le terrain. «Si cette décision est réellement appliquée, elle aura pour effet de réduire les investissements en amont», a estimé l'expert, précisant que «pour produire plus de gaz, surtout face à la constante croissance de la demande, il faut investir».

L'expert, qui a affirmé que ces pays n'ont atteint le consensus qu'après de longs mois de discussions car certains pays étaient contre, à l'instar de la Pologne et de l'Allemagne, a fait savoir que l'UE et le G7 ont enfreint les règles du marché par l'adoption de cette mesure. «Eux qui parlaient des forces du marché (l'offre et la demande) qui doivent fixer les prix sont en train d'enfreindre des règles qu'ils ont eux-mêmes fixées!», a dit Khaled Boukhlifa, signalant le fait que ces pays n'ont aucune idée de ce qui va se passer. «Ils ont mis en place un mécanisme et personne ne sait s'il sera réellement appliqué», a précisé M. Boukhlifa, qui a rappelé que c'était ces même pays qui avaient tenté dans les années 1980 de remettre en cause les contrats de gaz à long terme, avançant l'argument que ces contrats allaient contre les forces du marché. Paradoxalement, ces pays ont pris une décision contraire à cette règle longtemps défendue, selon l'expert, lequel a évoqué toutes les mesures prises récemment par ces pays, notamment celles visant à sanctionner la Russie, qui se sont tournés vers d'autres fournisseurs de gaz pour remplacer le gaz russe, à l'instar de l'Algérie, pour ensuite plafonner le prix du gaz.

Le plafonnement du prix du gaz n'est pas sans conséquences sur les approvisionnements des pays européens, d'autant que ces producteurs de gaz, notamment la Russie, ont déjà commencé à orienter leur production vers d'autres horizons, comme la Chine.

Le Kremlin a d'ailleurs menacé de ne plus livrer de gaz aux pays qui appliqueraient cette mesure. Le consultant international en énergie, Mourad Preure, a aussi commenté cet accord des pays de l'UE. Dans sa déclaration à la radio nationale, il a affirmé que le plafonnement des prix du gaz, décidé récemment par les ministres de l'Energie des Etats membres de l'UE, est «une illusion», car le marché est un «marché d'offreurs, pas un marché de demandeurs». «Ce ne sont pas les demandeurs qui définissent les règles du marché», a-t-il précisé. Selon lui, cette décision n'apportera pas les résultats escomptés car la Russie est en train de se tourner vers des marchés alternatifs, notamment vers l'Asie, ajoutant que l'Europe est largement dépendante des marchés extérieurs et n'est approvisionnée qu'à 10 % seulement de sources gazières communautaires.

Pour ce qui est de l'Algérie, l'expert a affirmé qu'en sa qualité de fournisseur fiable, le pays se trouve devant une opportunité pour développer ses capacités avec les compagnies européennes dans les énergies fossiles mais aussi dans sa transition énergétique.

Officiellement, l'Algérie a exprimé, par la voix de son ministre de l'Energie, son mécontentement en affirmant que l'Algérie ne soutenait pas l'idée de plafonnement des prix du gaz naturel sur les marchés énergétiques.

Lilia Aït Akli

PRIX NATIONAL DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS

Reconnaissance et promotion de l'artisanat

LES AUTORITÉS revêtent un intérêt particulier pour l'artisanat, et ce dans le but de l'ériger en source pour le développement et la création de postes d'emploi. C'est ce qu'a indiqué le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, lequel a réitéré l'accompagnement des artisans en leur offrant plus de visibilité aussi bien au niveau local qu'international.

C'est lors de la cérémonie de la remise du prix national de l'artisanat et des métiers de l'année 2022, organisée avant-hier à Alger, que M. Hamadi a souligné l'importance de l'artisanat, évoquant la stratégie de son département pour promouvoir le produit artisanal et encourager les artisans. «Le département du tourisme et de l'artisanat prend en charge diverses opérations au profit des artisans, en vue de mettre à niveau leurs compétences techniques, à travers l'organisation de sessions de formation, notamment dans le domaine de l'entrepreneuriat ainsi que l'organisation de foires et de Salons nationaux et internationaux spécialisés et de concours», a indiqué le ministre, notant que l'objectif est d'ériger l'artisanat en source de développement et de création de richesse et d'emploi.

«L'activité de l'artisanat génère de la richesse et emploie plus d'un 1,1 million de personnes», a précisé Yacine Hamadi, indiquant que plus de 400 000 artisans sont recensés au niveau national.

Affirmant que ces activités permettent de préserver notre patrimoine, il a réitéré la volonté de son département d'accompagner cette catégorie, et ce à travers l'adoption d'une stratégie de promotion de la production artisanale et d'encouragement de l'artisan.

Selon lui, l'organisation des manifestations locales et internationales dédiées à cette activité n'est qu'une preuve de la volonté de rendre visibles ces artisans et leurs œuvres.

Il a, dans ce sens, cité le dernier Salon international de l'artisanat, qui a baissé rideau le 2 décembre courant et qui a permis à 250 artisans de présenter leurs créations sans oublier la participation des artisans algériens au Salon de l'artisanat à Dakar.

«C'est une occasion de promouvoir le produit artisanal et aussi de le commercialiser», a précisé M. Hamadi, assurant que son département œuvre à multiplier ces manifestations et surtout les organiser au niveau des 58 wilayas du pays.

Au niveau international, le ministre, qui a signalé les instructions du président de la République, a fait savoir que des expositions des produits artisanaux, notamment durant les fêtes nationales, sont organisées au niveau des représentations diplomatiques algériennes à l'étranger. Pour ce qui de ce prix national de l'artisanat, il a indiqué qu'il est en guise d'appui et d'encouragement à ces artisans, l'objectif étant également de préserver le patrimoine artisanal national et d'encourager l'innovation artisanale, souvent portée par les jeunes.

Ainsi, il a été procédé à la remise des prix aux six artisans lauréats, d'une valeur de 500 000 DA chacun, dans les catégories, objets réalisés à base d'argile, de plâtre et de verre, objets métalliques, objets en bois et dérivés, réalisations sur les tissus, objets réalisés en laine et objets réalisés à partir de différents matériaux et matières.

L'intérêt accordé à l'artisanat par les pouvoirs publics a été souligné par les lauréats qui appellent les jeunes à reprendre le flambeau.

L'artisan Boudjemaa Alazaoui s'est adressé aux jeunes générations qui ont le devoir de préserver et d'améliorer ce patrimoine légué par nos aïeux. Un avis partagé par l'artisane Nait Larbi Zahra, qui a souligné l'intérêt accordé à l'artisanat par les autorités ces dernières années.

Lilia Aït Akli

Page 05_Mise en page 1 23/12/2022 17:01 Page 1

SANTÉ

Généralisation de la numérisation avant juin 2023

La numérisation des dossiers médicaux des patients dans les hôpitaux sera généralisée avant juin 2023. C'est ce qu'a annoncé, avant-hier, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, soulignant que «l'ère du papier est révolue» et que les coûts exorbitants de l'utilisation des papiers le seront également.



Lors de sa visite d'inspection au centre hospitalier universitaire (CHU) de Béni Messous, à Alger, pour s'enquérir de l'application effective de la numérisation, M. Saihi a mis en avant l'importance capitale de la numérisation du secteur de la santé, qui permettra une meilleure prise en charge du patient et veillera à son bien-être, en l'aidant à bénéficier de différents services médicaux sans souffrir. Afin de concrétiser cet objectif, «l'Etat n'a ménagé aucun effort dans ce sens». Le premier responsable du secteur a ajouté, dans le même contexte, que «la prise en charge numérique des dossiers des patients permettra un gain de temps aussi bien pour les malades que pour les médecins», tout en soulignant l'introduction d'un numéro d'identifiant national, qui permettra d'accéder aux dossiers médicaux et aux données relatives au parcours de soins du patient de toutes les structures de santé à travers le territoire national.

Concernant les appareils médicaux acquis, le ministre a souligné que ces derniers seront numériques et reliés à des ordinateurs, répondant à la nouvelle orientation de l'hôpital.

Il a fait savoir que les commissions d'inspection mises en place, en application aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, vont «sillonner toutes les régions du pays, dans le but de s'enquérir de l'état des hôpitaux en matière de numérisation, d'hygiène hospitalière, d'urgences médicales, de gestion financière et d'amélioration de la performance du personnel, et de la qualité de prestations prodiguées aux citoyens, outre la prise en charge des besoins du personnel et l'écoute de leurs doléances».

Se voulant rassurant, M. Saihi a annoncé que plusieurs mesures seront prises en 2023 au profit des malades.

Rappelons que le professeur Lyès Rahal, directeur général des services de santé, avait récemment évoqué la stratégie de numérisation adoptée par le ministère de la Santé, qui repose sur l'actualisation et la modernisation des structures sanitaires et leurs activités. D'après lui, la première étape de cette opération consiste à introduire un numéro d'identification dans le dossier médical électronique du patient, et ce pour améliorer l'efficacité, l'efficience, la qualité et la sécurité des soins de santé.

Dans le site de l'établissement hospitalier universitaire d'Oran, il était noté que le dossier électronique médical (DEM) rassemble les informations médicales relatives à un patient, nécessaires à la coordination des soins, prescriptions, synthèses médicales, comptes-rendus d'hospitalisation, résultats d'analyses et des mentions d'allergies. «Le DEM est un système de gestion informatisé du dossier du patient destiné à remplacer le traditionnel dossier papier», avait-il ajouté

Selon la même source, la numérisation du dossier médical du patient va assurer la traçabilité à tout accès des professionnels habilités, en temps réel, de tout acte de consultation ou d'alimentation du DEM du patient. Il était question également de confidentialité, a précisé le site, en indiquant que pour les utilisateurs, préserver la confidentialité des données médicales personnelles d'un patient est une obligation d'ordre déontologique et légal.

«Le secret médical est une obligation, destinée à sauvegarder la santé des personnes qui peuvent se confier à un médecin. Les obligations déontologiques du médecin concernant la conservation du DME sont essentiellement les mêmes que celles qui s'appliquent au dossier papier. Prendre des dispositions techniques et légales dissuasives pour prévenir les risques d'usage abusif est nécessaire», avait-il souligné.

D'après le même site, la sécurité des données est garantie, notamment le DEM, via une plate-forme informatique sécurisée, permettant aux professionnels la gestion de l'identité de l'utilisateur et le contrôle d'accès intégrité des données et la journalisation de ces dernières.

Samia Acher

CELLULES DE PROXIMITÉ

Un rôle important dans l'accompagnement des programmes de développement

LA MINISTRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la femme, Mme Kaouthar Krikou a salué, avant-hier à Alger, le rôle des cellules de solidarité de proximité dans la mise en œuvre des programmes de développement nationaux et l'accompagnement des catégories vulnérables dans les régions isolées. La ministre qui présidait les travaux d'une rencontre nationale sur «le rôle des cellules de proximité dans le développement social», tenue au Centre des Conférences «Abdellatif Rahal», s'est félicitée du rôle de l'Agence de développement social (ADS), un des outils du secteur de la solidarité «en termes de consolidation des efforts de soutien à l'équilibre social et de prise en charge des catégories démunies, à travers les 275 cellules de proximité réparties sur tout le territoire national». Ces cellules de proximité, a-t-elle ajouté, se veulent un dispositif d'accompagnement des efforts de l'Etat pour le développement des régions enclavées, la prise en charge de leurs populations et l'acheminement des aides à ceux qui ont en vraiment besoin. Au regard du rôle prépondérant de ces cellules, la ministre de la Solidarité nationale a appelé au soutien des spécialités y afférentes, dans le cadre d'une approche tendant à investir dans la ressource humaine pour contribuer au processus de développement du pays, soulignant la nécessité de coordonner avec les différents secteurs concernés, notamment celui de l'Intérieur et les acteurs de la société civile, pour assurer une «meilleure prise en charge» des régions éloignées et poursuivre les efforts de concrétisation des résultats escomptés, conformément au programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

De son côté, la Directrice du Fonds des Nations unies pour la population-Algérie, Mme Faiza Bendris a passé en revue les acquis réalisés en matière de prise en charge des catégories vulnérables, outre les réalisations accomplies par la femme algérienne dans divers domaines.

Elle a salué, par la même, «le rôle central» de ces cellules de proximité au profit des catégories vulnérables au sein de la société.

R. S.

SORTIE DE PROMOTION DE PLUS DE 500 AGENTS DE POLICE

Une formation de haute facture

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, accompagné du directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Farid Bencheikh, a présidé, jeudi dernier, la cérémonie de sortie de promotion unifiée de plus de 500 agents de police, baptisée du nom du chahid du devoir «Abdellatif Atallah», à l'Ecole d'application de la Sûreté nationale Abdelmadjid-Bouzbid de Soumâa (Blida), indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, le médiateur de la République, Madjid Amour, de hauts cadres de l'Etat, des représentants des corps sécuritaires et de la société civile, le directeur du Conseil national des droits de l'homme, le directeur général des Douanes algériennes, les autorités civiles et militaires, ainsi que des familles des agents diplômés, représentant quatre quatre écoles de police ont pris part à la cérémonie.

Selon la même source, la promotion baptisée du nom du martyr du devoir Abdellatif Atallah, enquêteur principal de police assassiné par les terroristes en 1996, compte 548 diplômés, dont 148 sortant de l'Ecole d'application de la Sûreté nationale Abdelmadjid-Bouzbid de Soumâa, 110 de l'école de police Mohamed-Ouadhah de Aïn Bénian, 175 de l'école de police de M'sila et 115 diplômés de l'école de police de Sétif. La promotion sortante a prêté serment, après un passage en revue par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et du directeur général de la Sûreté nationale, avant la remise des grades et des diplômes, a noté le communiqué.

Les agents de police sortants ont bénéficié d'une formation de qualité durant une année, portant sur une préparation psychologique, un encadrement physique et une formation théorique dans divers domaines en relation avec la police, selon la DGSN.

Dans son allocution à l'occasion, le responsable chargé des études à l'Ecole d'application de Soumâa, le commissaire divisionnaire Samir Aït Daoud, a mis en avant la qualité de la formation acquise par les diplômés sortants, les appelant à «l'application des instructions du haut commandement», les incitant à «accomplir leur devoir avec professionnalisme, dans le cadre des lois de la République et de l'application des règles d'éthique et de déontologie régissant la profession de police, dans le respect des droits et des libertés, parallèlement à la protection de la patrie et du citoyen», a ajouté le communiqué. L'assistance a également eu droit, pour la circonstance, à des exhibitions sportives et d'arts martiaux de haute facture, mettant en exergue, d'une part les hautes aptitudes physiques des élèves sortants et leur maîtrise des arts martiaux les habilitant à faire face à la criminalité sous toutes ses formes, et d'autre part, le haut professionnalisme acquis par la police algérienne, a conclu la même source.

S. A.

CAN-2023 (U17) : 26 JOUEURS EN STAGE DE PRÉPARATION À ALGER

L'ÉQUIPE nationale de football des moins de 17 ans (U17) a entamé dimanche dernier un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2023) prévue du 29 avril au 20 mai 2023 en Algérie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), lundi. Pour ce stage qui s'étalera jusqu'au 28 décembre, vingt-six (26) joueurs ont été retenus par le sélectionneur national, Arezki Remmane, dont quatre nouveaux éléments évoluant en France. Il s'agit du latéral gauche de Montpellier HC, Aklil Lino, de Benali Yanis, milieu offensif du FC Nantes, de Djahi Rayan et Shahine Chetioui, respectivement, de l'AS Lyon La Duchère et du Havre AC. L'année 2023 débutera par un double stage de préparation et d'évaluation de courte durée du 14 au 18 janvier puis du 28 janvier au 1er février, avec dans la projection de l'entraîneur national la convocation des joueurs locaux. Les éléments venant de l'étranger seront conviés à un rassemblement prévu du 11 au 18 février 2023, avec au menu une double confrontation à l'étranger face à une sélection locale, a-t-on ajouté. Quant à la seconde partie, elle aura lieu du 25 février au 2 mars et elle sera dédiée à un rappel des principes de jeu. Un second tournoi amical des 4 nations devrait se dérouler à la fenêtre FIFA du 20 au 28 mars 2023 et il sera organisé sur un des sites qui accueilleront la CAN-2023. Enfin, le mois d'avril sera entièrement consacré à des regroupements et matches internationaux amicaux pour se fixer définitivement sur l'équipe devant représenter l'Algérie à la Coupe d'Afrique des Nations U17 qui aura lieu du 29 avril au 20 mai.

FOOT / CHAN (ALGÉRIE-2023)

Le complexe sportif d'Oran «fin prêt» pour l'évènement

Le complexe sportif Miloud-Hadefi est désormais prêt à accueillir les rencontres programmées à Oran dans le cadre du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) de football dédié au joueurs locaux, prévu du 13 janvier au 4 février 2023 dans quatre villes algériennes, a indiqué, jeudi, à l'APS le directeur général par intérim de cette infrastructure sportive.

Yassine Siafi, également premier responsable de la direction locale de la jeunesse et des sports, a affirmé, à ce propos, que «toutes les dispositions ont été prises pour mettre les équipes participantes et les représentants des médias dans les meilleures conditions» lors de ce rendez-vous footballistique africain que l'Algérie accueille pour la première fois de son histoire. Dans ce contexte, un Centre pour presse a été mis en place. Il est doté d'une capacité d'accueil considérable et équipé de tous les moyens technologiques permettant à la corporation de la presse nationale et internationale d'effectuer son travail dans les meilleures dispositions. Même cas de figure pour la salle de conférences qui accueille les points de presse des entraîneurs et joueurs, avant et après les matchs programmés pour l'occasion, selon la même source. Le complexe olympique a également commencé à s'habiller des slogans de la compétition continentale grâce au travail entamé par l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP) qui a lancé son opération de décoration des différentes installations du complexe avec des affiches publicitaires symbolisant l'événement continental, en plus du logo de la CAF, l'organisme qui supervise ce Championnat, souligne-t-on. Le même responsable a ajouté que les équipes concernées par l'entretien de la pelouse en gazon naturel du stade principal du complexe, s'attellent à rendre cette pelouse dans un excellent état. C'est le cas aussi pour les deux terrains d'entraînement relevant de cette infrastructure sportive comprenant également d'un stade d'athlétisme, une salle omnisports et un centre nautique composé de trois piscines, dont deux olympiques. Quant au troisième terrain d'entraînement, qui se situe dans le stade d'athlétisme du quartier des «Castors», M. Siafi a assuré la disponibilité absolue de cet équipement après que sa pelouse a été totalement refaite, en plus de la réhabilitation de son réseau d'éclairage, ainsi que son vestiaire principal doté désormais de toutes les commodités nécessaires. L'Algérie mise énormément sur le succès de la compétition continentale, d'autant qu'elle coïncide avec le dépôt par le pays de sa candidature pour accueillir la Coupe d'Afrique des Nations (CAN- 2025), dont l'organisation a été retirée à la Guinée. La CAF annoncera le nom du pays hôte de la CAN en question quelques jours après la fin du CHAN. Pour rappel, pour la première fois, 18 équipes prendront part à cette compétition. Les formations ont été scindées en trois groupes de quatre et deux groupes de trois. Les deux premiers des groupes A, B, et C, ainsi que les seuls premiers des groupes D et E se qualifieront pour les quarts de finale. S'agissant de la ville d'Oran, elle accueille, lors du premier tour, les rencontres du groupe D, qui comprend le Mali, l'Angola et la Mauritanie, ainsi que celles du groupe E, composé du Cameroun, du Congo et du Niger. La capitale de l'Ouest abritera également un match comptant pour les quarts de finale et un autre pour les demi-finales, ainsi que le match de classement pour la troisième place le 3 février, soit 24 heures avant la finale prévue au nouveau stade de Baraki (Alger).



INFRASTRUCTURES SPORTIVES / SIDI BEL ABBÈS :

Le stade du 24 février d'une réhabilitation dans le cadre du budget 2023

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, Abderezzak Sebgag a révélé, jeudi à Alger, que le stade de football 22 février à Sidi Bel Abbès bénéficiera de travaux de réhabilitation dans le cadre du budget de 2023. Répondant à une question orale du membre de l'Assemblée nationale populaire (APN), Mohamed Mir sur les dispositions prises pour réhabiliter le stade de football 24 février à Sidi Bel Abbès à travers la réalisation la pelouse en gazon naturel ainsi que la révision du soutien aux équipes activant dans différentes catégories (Communale, régionale et amateurs), le ministre a précisé que ce stade «qui relève des infrastructures du secteur (...) et d'une capacité dépassant 45.000 spectateurs est inscrit parmi les infrastructures qui bénéficieront de réhabilitation dans le cadre du budget de 2023». Concernant le soutien aux clubs de football, toutes catégories confondues, «nos services accompagnent tous les clubs, associations, et ligues dans la limite des moyens disponibles, à l'instar des aides financières allouées par le fonds de wilaya pour promouvoir des initiatives de la jeunesse», a expliqué le ministre. Sebgag a appelé au lancement d'une «réflexion pour trouver d'autres ressources financières et à se rapprocher des sponsors pour le financement». A une autre préoccupation du député, Badroune Zakaria sur l'absence de stades de football dans la wilaya de Mila pour abriter les rencontres officielles (24 stades sur un total de 32 stades dépourvus de gazon), le ministre a reconnu «le manque de stade dans les communes de cette wilaya». «La wilaya de Mila dispose de 21 stades dont 13 couvert de gazon artificiel et 11 dépourvus de gazon», a-t-il dit, faisant savoir que les pelouses de huit stades ont été rénovées, dont trois relevant du secteur et cinq autres de la commune. Le ministre a estimé que le nombre des stades ne répond pas aux besoins croissantes des jeunes, proposant la réalisation de plus de stades par les communes qui enregistrent un manque en stades». «Les services techniques de la wilaya ont élaboré des cartes techniques en vue de réhabiliter les stades de football alors que de nombreux projets de sport seront réalisés dans le cadre de la loi de finances 2023». Répondant à la question du député, Cherif Benhamou, concernant le complexe de proximité dans la commune de Hadjadj (Mostaghanem), gelé depuis 2015, en dépit du taux d'avancement de ses travaux de 50%, M. Sebgag a précisé que «les procédures de gel ont été levées, et les travaux sont actuellement en cours avec un taux d'avancement de 65%, et sa réception est prévue à la fin du premier semestre 2023». Quant au représentant de la wilaya de Skikda, Abdeslam Bachara, il s'est enquis du sort de plus de 20 projets inscrits, qui sont actuellement suspendus ou gelés, et d'autres qui connaissent un arrêt des travaux, à l'instar du complexe sportif Chahid Bouteldja. A cet égard, le premier responsable du secteur de la Jeunesse et des Sports a indiqué que la wilaya de Skikda, dotée de 100 infrastructures sportives et 52 pour la jeunesse, sera renforcée avec trois (3) salles de sport, en cours de réalisation après leur dégel dans le cadre du budget 2023. Le représentant du Gouvernement a saisi l'occasion pour évoquer de nombreux projets enregistrés dans le cadre du programme budgétaire 2023, dont 41 opérations d'investissement destinées à prendre en charge la réhabilitation des infrastructures sportives et de jeunesse existantes avec une autorisation de programme (AP) estimée à 7,35 milliards de DA, 257 opérations d'investissement destinées à prendre en charge le renouvellement des équipements de la jeunesse et des sports existants avec une AP de 1,6 milliard. Le secteur sera également renforcé, au niveau national, par 46 opérations destinées à prendre en charge les études et l'équipement des stades et des complexes sportifs en vue de leur aménagement et l'obtention de l'agrément par les instances sportives concernées, a-t-il ajouté.

15ÈME JOURNÉE DU CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE LIGUE 1 MOBILIS :

Le CSC veut rester collé au CRB, du beau monde en queue de peloton

Le CR Belouizdad joue la JS Kabylie et ne veut surtout pas échouer, alors que le CS Constantine affronte l'USM Alger et souhaite recoller au classement. L'ESS reçoit la JS Saoura dans un affront du haut du tableau, le MCO qui se relève petit à petit, fait face à l'US Biskra. Le MC Alger veut confirmer en se déplaçant à El Bayadh pour y affronter le Mouloudia local.

Par Rabah Azizi.

Le « Chabab », toujours invaincu, n'a que la victoire en ligne de mire afin de continuer cette extraordinaire épopée qui mènera le club à réaliser son 4ème titre consécutif. Néanmoins, la « machine belcourtoise » semble ralentir. Un mois de décembre assez poussif, avec un bilan d'une seule victoire en quatre matchs. Trois nuls dont un contre une US Biskra très abordable pour les champions en titre. Malgré ces résultats peu convaincants, les « Belouizdadis » veulent relever le niveau en allant chercher la victoire à Tizi Ouzou, contre la JS Kabylie. Les « Canaris », toujours en crise, ont pour mission d'échapper à la zone de relégation. A l'occasion, les « Lions du Djurdjura » veulent tout de même créer la surprise et faire tomber la meilleure équipe du championnat actuellement. Le CS Constantine, le dauphin avec un petit retard sur le leader, sera à Alger pour y affronter un adversaire de taille, l'USMA. Les « Clubistes », avec deux victoires de suite et profitant de la mauvaise forme de leur adversaire, veulent les trois points de la victoire. En effet, l'USM Alger est dans une mauvaise passe et enchaîne les résultats négatifs. Les « rouge et noir », n'ont pas connu la victoire durant leurs cinq derniers matchs, dont deux défaites consécutives. L'Entente de Sétif reçoit la JS Saoura dans son fief de toujours, le « 8 mai 1945 » et fera face à un adversaire qui monte en puissance. L'ESS, qui ne compte aucune victoire durant ce mois de décembre, devra relever le niveau pour gagner et continuer davantage à se battre pour le top 4 alors que la JS Saoura, enregistrant de très bons résultats, se déplace à la capitale des Hauts Plateaux pour, au moins, consolider sa précieuse quatrième place. En sortant peu à peu de la crise, le MC Oran se classe à la 8ème place du tableau. Le club d'« El Hamri » espère continuer sur sa lancée pour stabiliser le navire. Les « Hamraouas » reçoivent un autre club du milieu du tableau, l'US Biskra, actuellement 10ème. Les Biskris espèrent faire de même pour grappiller quelques places au classement. La bonne surprise khenchelie ne lâche pas prise. Du haut de leur sixième place et leurs 20 points, les « Ciskaouas », malgré des derniers résultats peu satisfaisants, veulent relever le défi pour au moins garantir, très tôt, le maintien. Quant à l'ASO Chlef, après sa précieuse victoire contre l'USMA, le club veut repartir de l'avant pour se défaire d'une position piège, le ventre mou du tableau. Le Mouloudia d'Alger sera à El Bayadh pour y affronter le Mouloudia local. Après deux victoires contre l'ES Sétif et l'USM Alger, les « vert et rouge » veulent la passe de trois afin de mettre un peu plus de pression sur le CSC, l'actuel deuxième. Pour sa part, le club d'El Bayadh voudra glaner les trois points devant son public.



CONTRECHAMP LA SUITE ET PEUT-ÊTRE PAS FIN

CHAN et CAN ne feraient ... qu'un ?

Par Azouaou Aghiles

Le président de la Confédération africaine de football (CAF) Patrice Motsepe, a affirmé mercredi à Johannesburg (Afrique du Sud), que le Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023) en Algérie (13 janvier - 4 février), « sera le meilleur jamais organisé ». Applaudissez ! Applaudissons ? On serait tentés de le faire. De se dire que l'affaire est bouclée, la victoire assurée. Non sans souligner qu'il ne devrait pas être autrement dès lors que c'est l'instance suprême en charge du football africain, la CAF, qui l'assure. A demi-mots peut-être. Sous message à peine codé tout aussi sûrement. Par la voix même de son président, Motsepe, qui dit son « impatience d'accueillir le CHAN Algérie ». Dit sa conviction (intime ?) qu'un pays comme l'Algérie ne peut rater un tel évènement en offrant à l'élite du football local continental un tournoi digne des grands. Le meilleur de tous. Et donc, les arguments et conditions de relever de plus importants (disons-le clairement et là c'est une conviction chez tous les Algériens, les plus hautes autorités du pays en tête, capable de nous sortir la meilleure CAN jamais organisée pour reprendre les termes du Sud-Africain qui sait de quoi il parle quand il s'agit de l'Algérie) des défis sur le plan organisationnel comme ce fut le cas tout récemment encore lorsque Oran illuminera le ciel de la Méditerranée avec des JM en tous points réussis. De l'avis unanime des participants et observateurs. Motsepe, qui parle au nom du Comité Exécutif qu'il dirige, vient-il de lever le voile et tuer tout suspense concernant le nom du futur théâtre (l'Algérie, c'est ce qu'on pourrait comprendre, souhaiter) de la CAN 2025 malgré la féroce concurrence qui l'attend à l'heure des votes, à l'exemple du Maroc (le concurrent N°1, voire le « favori incontestable » avec un parc infrastructurel des plus convaincants que conforte- on parle des chances de l'emporter- son parcours en Coupe du monde au Qatar avec une demi-finale qui fera date) sans oublier les surprises (mauvaises ?) en mesure de démentir les plus sûrs des pronostics pour qui connaît l'Afrique du sport. La CAF est convaincue de … Elle ne dit pas plus que ces espoirs de voir un jour une sélection africaine mettre enfin d'accord les puristes en allant poser pied un jour sur les plus hauts sommets du football mondial. Sans plus. Sans autres précisions quant à cette CAN 2025. En brouillant les pistes. En entourant cette sortie médiatique de Johannesburg d'un flou artistique ajoutant à la confusion quant à des jeux de coulisses faisant rage. Qui pourraient nous faire comprendre, une fois pour toutes, qu'il ne faut surtout pas mélanger les serviettes et les torchons. Que le CHAN oui. Sur mesure pour l'Algérie à l'occasion d'une des dernières sinon la dernière compétition de ce genre, le Maroc ayant ouvert la voie à d'autres « boycotteurs » prêts à suivre. Que la CAN, pour l'heure, c'est un peu plus délicat. Pour nous dire presque, que nos ambitions s'arrêtent à ce stade et qu'il ne faut pas trop espérer. Connaître tout simplement ses ambitions. De CHAN exclusivement ? On le suggère. Même si on nous prie de ne pas trop se précipiter car le verdict ne sera pas pour janvier (pourquoi au fait ?) à l'occasion du CHAN (merci d'avoir bien voulu l'organiser et vous serez sûrement plus qu'à la hauteur) mais en février au … Maroc qui accueillera la coupe du monde des clubs, un évènement autrement plus « attractif » (dans l'esprit des responsables de la CAF, il n'y a aucun doute là-dessus et l'annonce du nom du vainqueur du scrutin pour la CAN 2025 est bien trop grand pour un CHAN appelé à disparaître des radars) et bien rentable médiatiquement. Suffisant pour émettre quelques doutes. De sérieuses appréhensions. Que les dés seraient pipés, les jeux d'ores et déjà faits. Que l'Algérie devrait dès lors se consacrer, pour l'histoire (c'est déjà trop, merci encore une fois de le reconnaître, c'est bien pour notre ego) à la réussite du « plus beau CHAN de tous les temps ». Ça sonne faux. Comme une conspiration qui ne dit pas son nom. Que même les félicitations anticipées de Motsepe ne sauraient éluder. A ce mois de février donc et des « surprises » que seule la CAF sait sortir de ses manches. On croise les doigts. Mais on dira que la réussite du CHAN aura meilleur goût si elle se révélait un avant-goût de CAN. En ne faisant qu'un … **A.A**

CYCLISME- CHAMPIONNATS ARABES (COURSE EN LIGNE) :

Médaille d'argent pour Bousbaâ, Belatrous en bronze . . .

LES CYCLISTES algériennes Sihem Bousbaâ et Hanine Belatrous ont remporté respectivement, les médailles d'argent et de bronze de la course en ligne (juniors fille), jeudi lors de la cinquième journée des Championnats arabes jumelés (sur route, VTT et Para-cyclisme) qui se déroulent du 18 au 26 décembre aux Emirats arabes unis. Disputée sur une distance longue de 45 km dans la localité de Nezoua à Sharjah, la course a été remportée par l'Emiratie Mada Hoceine dans le temps de 1:35.03, devant les deux Algériennes Bousbaâ (1:35.05) et Belatrous (1:35.08). Au classement général, la sélection algérienne juniors filles a remporté la médaille d'or par équipes, devant les représentantes des Emirats arabes unis et de l'Egypte. Le total de la moisson algérienne s'élève à seize médailles (4 or, 8 argent et 4 bronze), en attendant la suite de cette cinquième journée, consacrée aux épreuves de la course en ligne. Les trois médailles d'or ont été remportées au contre-la-montre par équipes (juniors garçons), grâce au quatuor, Nasr-Allah Semiani, Oussama Khellaf, Djaouad Nehari et Bachir Chennafi, par Nesrine Houili au contre-la-montre individuel (U23) et par Hamza Amari au contre-la-montre individuel (U23). Les sept médailles d'argent avaient été décrochées par la sélection élite messieurs et les cadets garçons au contre-la-montre par équipes ainsi que le trio Malak Mechab, Siham Bousebaâ et Hanine Belatrous au contre-la-montre par équipes dames, par Djaouad Nehari au contre-la-montre individuel (juniors garçons), Salaheddine Cherki au contre-la-montre individuel (U23), par Zine-Eddine Merabet au contre-la-montre individuel dans la catégorie para-cyclisme et Sihem Bousebaâ au contre-la-montre individuel (juniors filles). Les trois premières médailles de bronze sont l'œuvre de Zine-Eddine Merabet à la course en ligne (para-cyclisme), Nasr-Allah Semiani au contre-la-montre individuel (juniors garçons) et Azzedine Lagab au contre-la-montre individuel Elite. Cette édition 2022 des Championnats arabes de cyclisme englobe les épreuves de cyclisme sur route, de VTT et de para-cyclisme, une compétition qualificative aux prochains Jeux olympiques 2024 de Paris (France).

. . . RYAD BAKHTI EN OR

Le cycliste algérien Ryad Bakhti a remporté la médaille d'or de la course en ligne (juniors garçons), jeudi lors de la cinquième journée des Championnats arabes jumelés (sur route, VTT et Para-cyclisme) qui se déroulent du 18 au 26 décembre aux Emirats arabes unis. La sélection algérienne composée d'Oussama Khellaf, Bachir Chennafi, Djaouad Nehari, Abderrahmane Kecir, Ryad Bakhti et Mohamed-Achraf Amellal a pris également la médaille d'or par équipes de la course en ligne disputée sur une distance de 100 Km. Le total de la moisson algérienne s'élève désormais à dix-neuf médailles (6 or, 9 argent et 4 bronze), en attendant la suite de cette cinquième journée, consacrée aux épreuves de la course en ligne.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:59	12:29	15:00	17:18	18:48
CONSTANTINE	06:02	12:33	15:06	17:24	18:53
ALGER	06:16	12:47	15:21	17:39	19:08
OUARGLA	06:02	12:38	15:22	17:40	19:05
CHLEF	06:23	12:54	15:27	17:45	19:15
MOSTAGANEM	06:28	12:59	15:33	17:51	19:20
ORAN	06:31	13:02	15:37	17:54	19:23

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7474 – SAMEDI 24 DÉCEMBRE 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	13°
Oran	23°	10°
Constantine	22°	5°
Ouargla	20°	6°

MÉDÉA

La CCLS sensibilise à la culture des légumineuses

La Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Berrouaghia a organisé, jeudi, une campagne de sensibilisation à la culture des légumineuses alimentaires tels que le pois-chiche, le haricot et les lentilles qui, comme chacun sait, occupent une place importante dans l'alimentation de la population.



L'encouragement de l'intensification de la culture des légumineuses est dictée par l'impératif de réduire la facture d'importation de ces produits, et ce, par l'encouragement de la production locale qui, est-il constaté, demeure assez faible dans le système de culture.
Pour suppléer à la faiblesse de la production des légumineuses, notamment en ce qui concerne la production de pois chiche qui est le plus consommé par rapport aux autres variétés parce que faisant partie des habitudes culinaires, la CCLS a accueilli des fellahs dans le but de les encourager à adhérer à la politique des pouvoirs publics tendant à l'augmentation des superficies de légumineuses, en présence des représentants de la chambre de l'agriculture, présidents des conseils professionnels des filières, des instituts spécialisés sous tutelle et des cadres de la direction des services agricoles (DSA).
Dans une déclaration à la radio locale, M. Rahmouni Ahmed, directeur de la CCLS de Berrouaghia, a indiqué que «dans le cadre de la campagne agricole, les fellahs de la wilaya sont informés que son organisme continue de distribuer les semences, les engrais et les produits phytosanitaires, ces derniers sont disponibles et en grandes quantités à travers ses 17 points de vente disséminés à travers le territoire de la wilaya».
A propos du développement de la filière des légumineuses, le même responsable préconisera aux fellahs et aux coopératives agricoles «d'utiliser les superficies laissées en jachère pour la production des variétés de légumineuses les plus adaptées à la zone et au climat».
Car, est-il rappelé, d'importantes étendues de terres arables sont toujours sous-exploitées compte tenue de la pratique de la jachère, obligeant les pouvoirs publics à introduire des citations aux fellahs à l'effet d'investir dans la culture des légumineuses qui ont l'avantage d'être riches en azote pour le sol et rentables pour le fellah.
Dans ce but, la «Sarl semence Chlef» et la coopérative agricole «Dhaouia» dans la commune de Ouamri, 25 km ouest du chef-lieu de wilaya, ont été invitées, mardi dernier, à une réunion au siège de la DSA pour mettre leurs moyens en synergie pour la culture d'une superficie de 10 ha de légumineuses au niveau de ladite coopérative.
La journée de sensibilisation qui a été marquée par plusieurs interventions sur les avantages et les itinéraires techniques des légumineuses n'a pas manqué de susciter l'intérêt des fellahs à travers les échanges avec les experts et les questions soulevés lors des débats, est-il noté.

Nabil B.

SELON UNE ÉTUDE DE L'AND

Recul de la quantité des déchets ménagers

LA QUANTITÉ des Déchets ménagers et assimilés (DMA) produits durant 2021, a connu un recul de 12% par rapport à la période pré-Covid19, avec 11,1 millions de tonnes de déchets enregistrés, selon une étude de l'Agence nationale des déchets (AND), dont les résultats ont été annoncés jeudi.
La cheffe de département des DMA à l'AND, Mme Akila Boudraâ a indiqué, lors d'une journée d'information consacrée à la présentation des résultats de la 1ère étude d'évaluation quantitative des DMA en Algérie 2019-2021, que la quantité des déchets ménagers et assimilés produits en 2021, a été estimée à 11,1 millions de tonnes, soit une moyenne de 0,68 kg par jour et par habitant. En 2019, les DMA ont été estimés à 12,6 millions de tonnes, soit 0,8 tonnes de déchets produits par jour et par habitant. Un recul de l'ordre de 12% a été enregistré en 2021par rapport à 2019, soit plus d'1 million de tonnes de déchets, ce qui économisera 3 millions de m3 dans la durée de vie des tranchées dans les Centres d'enfouissement technique (CET).
Mme Boudraâ a souligné que la pandémie de Covid19 a été un ressort en matière de production des déchets ménagers sachant que le citoyen a rationalisé sa consommation durant cette période, ce qui a induit une réduction de la production des déchets.
Pour la même responsable, ces chiffres cadrent avec la Stratégie nationale pour la gestion intégrée des déchets (SNGID) à l'horizon 2035, mise en place par le ministère de tutelle et qui recommande de ne pas dépasser la moyenne d'1 kg de déchets par jour et par habitant. Détaillant l'étude, Mme Boudraâ a révélé que le taux de production de déchets de pain par jour et par habitant est de 0,014 kg l'équivalent de 227.906 tonnes (912 millions de baguettes de pain), soit 0,92% des DMA. Les résultats de l'étude ont fait ressortir que la famille la moins nombreuse est celle qui produit le plus de déchets par rapport à la famille nombreuse. La wilaya d'Oran vient en tête avec le taux le plus élevé de DMA par jour et par habitant alors que la wilaya d'Adrar arrive en fin de classement. Sur la valorisation des déchets, les données font état d'un taux de valorisation de 9,83% en 2020, tandis que le ministère de l'Environnement tend à augmenter ce taux à 30%, à l'horizon 2035.
L'étude, première du genre en Algérie, avait touché un échantillon représentatif de 35.754 logements, 177.972 habitants et 2.262 entités économiques et administratives, réparti sur 10 wilayas du pays (cinq du Nord, trois des Hauts-Plateaux et deux du Sud).
Pour ce faire, 102 enquêteurs ont été recrutés pour le travail sur le terrain, outre la mobilisation de 37 superviseurs de l'AND, en vue de la réalisation de cette étude, selon les données présentées lors d'une journée d'information.

M. B.

«ASSIHAR» 2022

Ouverture de la 36e édition à Tamanrasset

LA 36e ÉDITION de la manifestation économique internationale «Assihar» s'est ouverte hier à Tamanrasset. Le coup d'envoi de cette manifestation économique a été donné par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, accompagné du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi et en présence des autorités locales, du Secrétaire général du ministère du Commerce du Niger et des membres du corps diplomatique du Mali, du Niger, du Tchad, de la Mauritanie et du Burkina Faso. La cérémonie d'ouverture a vu la présentation de spectacles folkloriques et culturels du patrimoine local, dans une ambiance festive en parfaite harmonie avec le décor saharien orné de tentes traditionnelles. Le public a été enchanté par les spectacles présentés, reflétant le riche patrimoine culturel folklorique de la région de l'Ahaggar.Participent à cette édition des exposants commerciaux et des opérateurs économiques représentant des entreprises publiques et privées algériennes et de pays voisins qui exposent une variété de produits agroalimentaires, électroménagers, de matériaux de construction et autres. Un pavillon a également été aménagé pour l'exposition de différents produits artisanaux de plusieurs pays voisins. Cette manifestation qui est d'une grande importance pour l'Algérie et les pays africains voisins, consacre la stratégie de l'Etat visant à accélérer le développement économique dans le cadre des efforts consentis pour la diversification des revenus du pays. De plus, elle se veut une opportunité pour renforcer la place économique de l'Algérie en Afrique, y compris dans les pays du Sahel, et promouvoir l'accès du produit algérien au marché africain, en érigeant la wilaya de Tamanrasset en pôle commercial par excellence, et en impulsant une forte dynamique aux échanges commerciaux dans la région. Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la manifestation, M. Rezig a précisé que cette édition d'Assihar Tamanrasset se distinguait par la diversité des activités économiques et culturelles programmées et visant à promouvoir et mettre en valeur les atouts de la région. Au volet économique d'Assihar Tamanrasset, une exposition internationale de produits destinés à l'exportation est prévue avec la participation de plus de 170 opérateurs économiques et la première rencontre d'affaires «Algérie-pays du Sahel» sera organisée pour développer le commerce avec les pays du Sahel, a indiqué le ministre. Pour ce qui est de l'aspect commercial de la manifestation, une exposition-vente des produits de large consommation est au programme avec la participation de plus de 100 exposants algériens, dont 40 artisans, et 70 exposants de pays africains, selon le ministre.

K. L.